

# Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

## OBJECTIFS

Savoir appliquer les modalités de réalisation des missions de repérage de l'amiante conformément à la réglementation.

## PERSONNES CONCERNÉES

Bureaux d'études, architectes, coordonnateurs SPS, économistes de la construction, techniciens de la construction, agents de repérage des polluants des bâtiments, futurs diagnostiqueurs immobiliers.

## PROGRAMME

### Programme

- L'amiante et ses utilisations
- Risques liés à l'inhalation d'amiante
- Réglementation de la santé publique sur le repérage de l'amiante®
- Rôle, obligations et responsabilités des différents intervenants
- Modalités de repérage des matériaux et des produits contenant de l'amiante et évaluation de leur état de conservation®
- Normes en vigueur
- Protection des intervenants
- Prélèvements et analyses de matériaux
- Mesures d'empoussièrement
- Techniques de traitement de l'amiante

### Cas pratique sur le terrain

- Le rapport de repérage
- Bilan de stage®

## Pédagogie

Les cours seront réalisés sur présentation power point avec des films vidéo en appoint. Illustrations. Cas pratiques.

## Documentation

Un support de formation illustré sera remis à chaque participant sous clé USB.

DURÉE	LIEU	COÛT
4 jours	Le Mans	1400 € HT par stagiaire (frais de repas non inclus)